

ENVISAGER LE MILITANTISME WALLON AU PRISME DU GENRE

■ *Les cas de l'Union des Femmes de Wallonie et de Marguerite Horion-Delchef¹*

- Iris Flagothier -

Durant l'entre-deux-guerres, le concept de militantisme au féminin semble désigner presque exclusivement les luttes féministes. Il paraît acquis que la mobilisation des femmes ne peut se déployer que dans la défense de leur sexe, tandis que les domaines politiques ou socio-économiques sont jugés peu intéressants, voire peu abordables par elles. Néanmoins, le développement de groupements féminins ayant porté l'émancipation tout en l'associant à d'autres combats tend à contredire ces constats hâtifs².

Parmi les questions d'intérêt général suscitant l'engagement des femmes, on peut mentionner les controverses linguistiques, lancinantes entre les deux guerres. Érigée par Marguerite Horion-Delchef, l'Union des Femmes de Wallonie (UFW) développa un militantisme visant à influencer presque tous les aspects de la vie en société. En entremêlant féminisme et lutte linguistique, l'UFW envisagea l'engagement régional au prisme du genre. Mais l'amorce de l'évolution du rôle des femmes permit-elle réellement à Marguerite Horion-Delchef et à son groupement une percée dans ce champ de mobilisation alors essentiellement masculin ?

Née à Liège, Marguerite Horion-Delchef (1874-1964) était issue d'une famille libérale progressiste. Après avoir effectué des humanités classiques en un an à peine, elle fut la première étudiante à s'inscrire en philologie romane à l'Université de Liège et également la première doctorante dans ce domaine, en 1900. Elle-même libérale progressiste, elle s'intéressa à la question wallonne dès 1912, au lendemain de la parution de la *Lettre au Roi* de Jules Destrée. De son mariage avec Alexandre Horion, juge des enfants et conseiller à la Cour de Liège, naquit un fils, Paul Horion, qui intégra très tôt certains groupes militants wallons. Les engagements politiques et sociaux de son époux la sensibilisèrent à la condition des populations défavorisées, et elle joignit activement plusieurs œuvres philanthropiques à partir de l'avant-guerre. Par ailleurs, elle fut membre de la Fédération belge des Femmes universitaires dès la création du groupement et y représenta la ville de Liège, avant de fonder une section locale, qui ne rencontra que peu de succès. Le 28 octobre 1912, Marguerite Horion-Delchef co-fonda l'UFW avec Léonie de Waha et y occupa le poste de secrétaire. Durant la Première Guerre mondiale, elle s'engagea dans les quelques initiatives philanthropiques consacrées à l'enfance et mises en place par l'UFW. Dès la fin du conflit, elle devint peu à peu la principale et parfois même la seule rédactrice de *La Femme wallonne*, son organe de presse. En 1919, elle entra à l'Assemblée wallonne, au sein de laquelle elle représenta l'arrondissement d'Arlon-Marche-Bastogne. Néanmoins, elle la quitta en 1923 sous l'influence des idées autonomistes de Jules Destrée. Elle fit de nombreuses fois part de ses convictions féministes et wallonnes dans *La Femme wallonne* mais également dans *La Baricade* qui, probablement sous l'influence de Paul

Horion, alors rédacteur, lui attribua une colonne dès 1923. En 1926, elle devint présidente de l'UFW après le décès de Léonie de Waha. Partisane de l'émancipation féminine, Marguerite Horion-Delchef abordait régulièrement ce thème à travers la question du suffrage féminin. Suite à la dissolution temporaire de l'UFW en 1936, elle poursuivit ses activités culturelles et artistiques, centrées sur la thématique wallonne de manière de plus en plus restreinte. Dans sa correspondance privée, elle expliqua son retrait progressif de toute activité en 1944 par les maladies ayant atteint plusieurs membres de sa famille, dont son mari. Isolée, elle décéda à Liège en novembre 1964³.

I. Le féminisme et le militantisme régional en Wallonie

Caractéristiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, le développement de ligues et d'associations féministes, d'une nature dans un premier temps élitiste et minoritaire, fut décisif pour l'évolution du statut et de l'image des femmes. Les cellules d'action ayant porté l'émancipation féminine laissèrent des traces inversement proportionnelles à l'importance des luttes qu'elles menèrent du point de vue de l'avancement des droits individuels des femmes, acquis au fil de décennies de revendications. Les inégalités profondes qui caractérisèrent la condition féminine, dont le statut de mineure du point de vue juridique, politique, administratif et socio-économique, pour n'en citer que quelques exemples, constituèrent l'une des raisons d'exister de ces divers groupes et idéologies rassemblés sous l'appellation commune de « féminisme⁴ ».

1. Cet article est issu du mémoire de master consacré à l'Union des Femmes de Wallonie et à *La Femme wallonne*, son périodique. IRIS FLAGOTHIÉ, *La Femme wallonne (1920-1936), organe de presse de l'Union des Femmes de Wallonie : entre revendications wallonnes et évolution du statut de la femme dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de master, ULiège, 2018.
2. LUCIE BARGEL, XAVIER DUNEZAT, « Genre et militantisme », dans OLIVIER FILLIEULE et al (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, 2009, p. 248-255.
3. JEAN PUISSANT, « Delchef Marguerite, épouse Horion », in ELIANE GUBIN (dir.), *Dictionnaire des femmes belges : XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, 2006, p. 168-170; PAUL DELFORGE, MICHELINE LIBON, « Delchef Marguerite », in PAUL DELFORGE, PHILIPPE DESTATTE, MICHELINE LIBON (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, 2000, p. 434-435; Correspondance entre M. Jacobs-Pauwels et M. Horion-Delchef 1923-1944 (Hoover Institution, *F. Marguerite Jacobs-Pauwels papers*, Box/Folder 2, n°13).
4. CATHERINE JACQUES, « Le féminisme en Belgique de la fin du 19^e siècle aux années 1970 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2012-2013, 2009, p. 5.

Oubliée de l'histoire féminine, l'UFW, association d'essence féministe créée en 1912 et active jusqu'à l'après-Seconde Guerre mondiale, illustre certaines réalités de l'implication des femmes dans une question ayant transcendé la société belge d'entre-deux-guerres : le militantisme régional, et plus précisément le Mouvement wallon. Servant avant tout de cadre à la question de l'implication des femmes dans ce champ de mobilisation, le militantisme régional sera, dans cette étude, essentiellement perçu comme un exemple de débats ayant agité la sphère publique.

S'il génère la construction d'une histoire officielle écrite au masculin, le Mouvement wallon pousse plus loin encore le processus d'invisibilisation de sa dimension genrée⁵. Une double-interrogation émerge de l'étude des mécanismes de valorisation, des traces de déférence, des stéréotypes sexués ou de bien d'autres composantes intégrant la question de la reconnaissance des femmes par un combat militant décrit comme presque exclusivement masculin par les travaux scientifiques. Ces derniers s'accordent sur le rôle minime, voire inexistant que les femmes y jouèrent. À titre d'exemple, alors que Philippe Destatte ou Freddy Joris n'envisagent pas la possibilité d'implication des femmes dans leurs travaux consacrés au Mouvement wallon⁶, Paul Delforge, quant à lui, mentionne la présence de Marguerite Horion-Delchef à l'Assemblée wallonne mais ne s'y attarde pas davantage⁷. De manière plus globale, l'UFW fit l'objet de peu d'études : alors qu'Arnaud Pirotte se limita à quelques considérations générales

sur sa création et ses activités d'avant-guerre⁸, Micheline Libon dressa quant à elle un historique synthétique, décrivit ses principaux engagements et souligna l'intérêt que présenterait une étude plus approfondie basée sur *La Femme wallonne*⁹. De plus, si *l'Encyclopédie du Mouvement wallon* consacra plusieurs articles à l'UFW¹⁰, il faut néanmoins souligner que paradoxalement, elle ne comporte pas d'entrée « femme » ou d'article consacré à la présence féminine dans les thématiques régionales.

Enfin, notons que l'impact des remises en question du statut et du rôle des femmes sur la manière dont l'UFW définit son propre rôle, sur la vision des militants et sur les rapports sociaux de sexes au sein du Mouvement wallon entraîne des questionnements plus larges sur l'exercice de la parole revendicative des femmes dans les controverses régionales et linguistiques. Bien qu'une comparaison entre l'engagement féminin dans les mouvements wallon et flamand nécessite une étude à part entière, il sera possible de relever plusieurs similitudes mettant en perspective les profils et les rôles des militantes du sud et du nord de la Belgique¹¹.

Sans remonter aux prémices du féminisme ou aux origines des questions régionales, quelques éléments contextuels synthétiques permettront d'éclairer les paradoxes inhérents à la société de l'après-Première Guerre du point de vue de la condition féminine et de ses relations avec le Mouvement wallon.

5. OLIVIER FILLIEULE, PATRICIA ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, 2009, p. 13.

6. PHILIPPE DESTATTE, *L'identité wallonne : aperçu historique*, Namur, 1991 ; FREDDY JORIS, *Les Wallons et la réforme de l'Etat : 1890-1971. Aperçu historique du mouvement wallon et des réformes institutionnelles en Belgique*, Bruxelles, 1983.

7. PAUL DELFORGE, *L'Assemblée wallonne, 1912-1923 : premier Parlement de Wallonie ?* Namur, 2013, p. 157, 215, 217, 231.

8. ARNAUD PIROTTE, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant : une enquête dans les publications d'action wallonne de 1890 à 1914*, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 127-129, p. 178, p. 209, p. 310.

9. MICHELINE LIBON, « L'Union des Femmes de Wallonie (1912-1936), première approche » in *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique 1889-1989*, sous la dir. de LUC COURTOIS, FRANÇOISE ROSART et JEAN PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 185-191.

10. PAUL DELFORGE, MICHELINE LIBON, ARNAUD PIROTTE, « Union des Femmes de Wallonie », in *EMW, op. cit.*, t. III, p. 1563-1564 ; PAUL DELFORGE, « Union des Femmes de Wallonie (1945) », in *Idem*, p. 1565.

11. Concernant la perception de l'engagement féminin au sein du Mouvement flamand, une réflexion a été menée par Maarten Van Ginderachter (MAARTEN VAN GINDERACHTER, « 'Dragen en baren willen we' of 'Wij zijn zelf mans genoeg' ? De ambivalente verhouding tussen vrouwen en Vlaams-Nationalisme tijdens het Interbellum », in *RBPH*, 80-2, 2002, p. 531-561).

Les paradoxes de l'entre-deux-guerres

Si la Première Guerre eut pour conséquence des changements relatifs dans les mentalités concernant le rôle et la place des femmes dans la société – elles devinrent les symboles de la survie nutritionnelle, des soins aux blessés de guerre et des œuvres de charité à travers les figures de la mère-nourricière, de l'infirmière de guerre et d'autres images fantasmées et éloignées de la réalité du terrain –¹², l'entre-deux-guerres fut une période d'avancées et de reculs consécutifs pour l'évolution du statut des femmes et du féminisme en Belgique¹³.

Alors que, dans l'immédiat après-guerre, les activités féminines connurent une croissance sans précédent – elles maintinrent leur présence dans les domaines industriels et envahirent le secteur tertiaire –¹⁴, l'entre-deux-guerres fut caractérisé par l'oscillation entre deux images idéales, en partie basées sur des stéréotypes sexués. Celle de la « bonne ménagère » ayant renoncé à exercer une profession rémunérée pour s'occuper de son foyer et assurer le bien-être de sa famille se vit ainsi contrebalancée par celle de femmes exerçant certaines professions et percevant un salaire¹⁵. Ainsi, au modèle de la femme au foyer s'ajoutèrent ceux de l'institutrice, de l'infirmière ou de l'assistante sociale dont les tâches, valorisées par l'opinion publique, étaient apparentées au réconfort, aux soins et à d'autres vertus jugées inhérentes à la maternité¹⁶.

Alors que les femmes investissaient peu à peu les secteurs médicaux, marchands ou administratifs mais pénétraient également en masse dans les usines, les pouvoirs publics prônèrent tantôt la nécessité d'acquiescer une main d'œuvre féminine, tantôt un retour à la situation d'avant-guerre. Les femmes furent également touchées par l'avènement de la société de consommation, dont l'essor approfondit encore les stéréotypes sexués et les assigna profondément aux tâches domestiques¹⁷. En somme, à celles qui souhaitaient entreprendre une carrière jugée masculine, on répondait par le devoir pour chaque femme d'enfanter et par d'autres nécessités liées à « l'idéal féminin de la mère-ménagère »¹⁸, ne pouvant s'ajouter à l'exercice d'un métier ou à la poursuite d'une carrière, qu'elles devaient laisser à la libre disposition des hommes. En outre, l'accès des femmes aux travaux ouvriers, au secteur tertiaire et le recul général des qualifications professionnelles féminines s'accompagnaient d'un accroissement des inégalités salariales¹⁹.

La quête d'émancipation avait été, jusqu'à l'avant-guerre, dirigée contre la puissance masculine qui demeurerait écrasante, qu'elle soit paternelle, maritale ou patronale. S'ils affirmèrent la nécessité de l'émancipation financière, et notamment la prise de mesures législatives réglementant le travail des femmes, les combats féministes glissèrent également vers d'autres domaines, tels que l'accès à un enseignement de qualité égale à celui des hommes, ou à la politique. S'ajoutant, voire se substituant à

12. DENISE DE WEERDT, *De vrouwen van de Eerste Wereldoorlog*, Gand, 1993, p. 263-294; ELIANE GUBIN, ELS FLOUR, MARIE KUMPERS, « Women's Mobilization for War (Belgium) », in *1914-1918 online, International Encyclopedia of the First World War*, 21 septembre 2019, p. 3.

13. ELIANE GUBIN, « Les femmes d'une guerre à l'autre, réalités et représentations 1918-1940 », in *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n°4, 1998, p. 249; FRANÇOISE THÉBAUD, « D'un féminisme à l'autre. La rupture de la Grande Guerre », in *Sextant*, n°1, 1993, p. 63-83.

14. BIRGITTA BADER-ZAAR, « Controversy: War-related changes in gender relations; the issue of women's citizenship », in *1914-1918 online...*, 8 octobre 2014, p. 2-3; ELIANE GUBIN, ELS FLOUR, MARIE KUMPERS, « Women's Mobilization for War (Belgium) », *op. cit.*, p. 6.

15. MARIE DENIS, « Femme au foyer », in FRANÇOISE ROSART, LUC COURTOIS, JEAN PIROTTE, *Femmes des années 80*, *op. cit.*, p. 55.

16. ELIANE GUBIN, VALÉRIE MONTENS, « La symbolique de la souffrance. Les infirmières en 1914-1918 », in *Sextant*, n°3, 1994-95, p. 83-89; CATHERINE JACQUES, « Les infirmières dans l'entre-deux-guerres et l'action des « dames d'œuvres » », in *Sextant*, n°3, 1994-95, p. 107.

17. VALÉRIE PIETTE, ELIANE GUBIN, « Travail ou non-travail? Essai sur le travail ménager dans l'entre-deux-guerres », in *RBPH*, vol. 79, n°2, 2001.

18. FRANÇOISE THÉBAUD, « Maternité et famille entre les deux guerres : idéologies et politique familiales », in RITA THALMANN (dir.), *Femmes et fascismes*, Paris, 1986, p. 87.

19. VALÉRIE PIETTE, ELIANE GUBIN, « Travail ou non-travail? », *op. cit.* p. 249-251.

la question de l'égalité économique dès 1914, la question de l'implication et de la représentation des femmes en politique fut bientôt perçue comme un véritable médium d'émancipation leur permettant de se défaire de leur infériorité légale²⁰. Parmi les évolutions qui traversèrent l'entre-deux-guerres, on note, entre autres, l'obtention du droit de vote des femmes aux élections communales par la loi du 15 avril 1920 ou la loi du 27 août 1921 les rendant aptes à exercer la fonction de bourgmestre, d'échevine, de secrétaire ou de receveuse communale. De même, en 1919, le suffrage universel pur et simple avait été octroyé aux hommes belges de plus de 21 ans ainsi qu'aux veuves et aux mères de soldats tombés sur le front. Elles étaient toutefois éligibles à tous les niveaux²¹. S'ils cantonnèrent le vote des femmes au communal et ne leur accordèrent, dans les faits, qu'une avancée vers une égalité formelle et non réelle, ces phénomènes peuvent tout de même être considérés comme les prémices des combats féministes menés pour la reconnaissance de la citoyenneté des femmes dès la première moitié du XX^e siècle²².

Entraînant l'apparition de structures féminines qui encadraient les électrices dans chaque parti, ces réformes débouchèrent sur des campagnes illustrant le rôle que ces mêmes partis réservaient aux femmes. Celui-ci se voyait systématiquement marqué par les mêmes images : mères et éducatrices, leur devoir était d'influencer les mœurs. Afin de capter l'électorat féminin, les partis avaient alors tendance à attribuer une place à leurs candidates les plus fortes, afin de proposer des listes donnant l'impression d'une ouverture vers l'idée de la parité. Cependant, malgré cette légère féminisation, les candidates et les élus demeurèrent peu nombreuses²³.

L'obtention du suffrage, revendication-phare des féministes dès le premier tiers du XX^e siècle, fut considérablement ralentie par les réticences des militantes elles-mêmes, qui considéraient qu'il était nécessaire de remédier à leur absence générale de droits avant de réclamer le droit de vote et que, du reste, leurs demandes seraient davantage entendues si elles les canalisait²⁴. Il fallut attendre le début de l'entre-deux-guerres pour que les militantes belges, influencées par le contexte féministe international, revendiquent l'obtention du suffrage féminin²⁵. Leur argumentaire se basa désormais sur le fait que ce dernier représentait la seule manière de réclamer des réformes civiles²⁶. S'y ajouta l'indignation de ces femmes devant la position indécise des partis politiques, qui se servaient du droit de vote féminin comme d'un moyen de pression plutôt que pour ce qu'il représentait en termes d'égalité. Les combats des associations philanthropiques, alors investies par les femmes et qui avaient pour objectif de lutter contre l'alcoolisme, la prostitution et d'autres « fléaux sociaux », firent également office d'argument. Déplorant le manque d'intérêt des partis pour ceux-ci, les philanthropes soulignaient que l'acquisition du droit de vote par les femmes leur permettrait de faire passer des motions visant à l'amélioration des mœurs²⁷.

Les revendications en faveur de l'émancipation conduisirent à un développement des cercles féministes, qui se donnèrent désormais comme priorité d'accroître leur influence sur les femmes de manière globale. De nouveaux groupes virent le jour, tels que la Fédération belge des Femmes universitaires (1921), la section belge de l'*Open Door International* ou Porte ouverte (1921), ou le Groupement belge pour l'Affranchissement de

20. CATHERINE JACQUES, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique (1914-1968)*, Bruxelles, 2013, p. 13-15.

21. ELIANE GUBIN, LEEN VAN MOLLE, *Femmes et politique en Belgique*, Bruxelles, 1998, p. 33.

22. BIRGITTA BADER-ZAAR, "Women's suffrage and war. World War I and political reform in a comparative perspective", in IRMA SULKUNEN (dir.), *Suffrage, gender and citizenship. International perspectives on parliamentary reforms*, Newcastle, 2009, p. 193-217.

23. *Idem*, p. 35-36.

24. ELIANE GUBIN, « Du politique au politique. Parcours du féminisme belge (1930-1914) », in *RBPB*, n°2, 1999, p. 372.

25. ELIANE GUBIN, LEEN VAN MOLLE, *Des femmes qui changent le monde. Histoire du Conseil international des Femmes*, Bruxelles, 2005.

26. CATHERINE JACQUES, « Le féminisme en Belgique », *op. cit.*, p. 13.

27. CATHERINE JACQUES, *Les féministes belges*, *op. cit.*, p. 19-23.

la Femme (1928), pour n'en citer que quelques-uns²⁸. Cependant, malgré leur action militante, ces groupes furent confrontés à de nombreuses difficultés, inhérentes à l'idéologie encore solidement maintenue par la société patriarcale, et qui connut une véritable résurgence avec la crise économique des années 1930. Confrontés à la croissance du chômage, les gouvernements de coalition entre catholiques et libéraux adoptèrent progressivement des mesures favorisant le travail masculin et prônant le retour des femmes au foyer. Plus encore, le travail féminin fut pointé comme l'un des facteurs responsables du chômage²⁹. Les préjugés et autres arguments contre le travail des femmes firent leur retour, accompagnés de la valorisation de leur supposé « rôle biologique » afin de combler les pertes démographiques subies suite à la guerre³⁰. Ainsi, à la possibilité pour les femmes d'exercer une profession socialement adaptée à leur sexe, succéda une nécessité catégorique de retour au foyer. Parmi les mesures légales prises contre le travail féminin, la proposition de loi du Père Rutten déposée le 31 mai 1933 visait à limiter le travail des femmes mariées. Si elle ne fut jamais mise en application, elle cristallisa les mécontentements et provoqua un mouvement de solidarité féminine, porté par des groupes tels la Commission juridique des Femmes libérales, le Comité national d'Action féminine socialiste ou des associations telles que la Porte ouverte³¹. Néanmoins, plus que cette coalition, le passage au gouvernement tripartite Van Zeeland I et les perspectives globales de fin de crise permirent l'abolition de la plupart des mesures prises contre le travail des femmes³².

En somme, cette période eut avant tout pour effet d'alimenter un paradoxe : permettant une plus grande implication des femmes dans la vie publique, elle maintint néanmoins l'idéal de la mère-ménagère³³. Tendant vers une égalité plus formelle que réelle, les avancées et les reculs en faveur de l'émancipation firent de l'entre-deux-guerres une période amorçant les combats féministes et égalitaires des décennies suivantes.

Une « sensibilité wallonne au féminin »³⁴ ?

En parallèle aux évolutions de l'émancipation féminine, l'entre-deux-guerres fut également une étape capitale de l'histoire des questions et du militantisme régionaux. Cette période émaillée de controverses linguistiques, politiques, socio-économiques ou culturelles déboucha sur l'instauration et le renforcement de l'unilinguisme régional.

Les origines de l'UFW sont toutefois légèrement antérieures puisqu'elle fut co-fondée à Liège le 28 octobre 1912 par Léonie de Waha³⁵ et Marguerite Horion-Delchef dans la foulée des élections du 2 juin. Leurs résultats au plan national, défavorables au cartel libéral-socialiste pourtant vainqueur en Wallonie, orientèrent le congrès wallon du 7 juillet vers la question de la séparation administrative. Plusieurs vœux furent émis pour réviser les lois linguistiques et lutter contre le projet de « flamandisation » de l'Université de Gand. Les membres se prononcèrent globalement en faveur

28. CATHERINE JACQUES, « Le féminisme en Belgique », *op. cit.*, p. 17-31.

29. CATHERINE JACQUES, *Les féministes belges*, *op. cit.*, p. 15-23.

30. VALÉRIE PIETTE, ELIANE GUBIN, « Travail ou non-travail ? », *op. cit.*, p. 270-272 ; VALÉRIE PIETTE, ELIANE GUBIN, « La politique nataliste de l'entre-deux-guerres », in MARIE-THÉRÈSE COENEN (dir.), *Corps de Femmes. Sexualité et contrôle social*, Bruxelles, 2002, p. 115-122.

31. ELIANE GUBIN, « Les femmes d'une guerre à l'autre », *op. cit.*, p. 274-275.

32. *Idem*, p. 277-279.

33. FRANÇOISE THÉBAUD, « Maternité et famille », *op. cit.*, p. 87.

34. CHANTAL KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, Bruxelles, 2004, p. 15.

35. LÉONIE DE WAHA (1836-1926) : militante wallonne et pionnière de l'enseignement féminin, elle fit de l'instruction des jeunes filles son principal fer de lance. Parmi ses nombreuses réalisations sociales, la plus fondamentale demeure l'Institut des Demoiselles de Liège. Elle fut également présidente de l'UFW jusqu'à son décès. RENÉ VAN SANTBERGEN, « Léonie de Waha », in *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, t. 39, col. 825-826 ; Isabelle Schopp, « De Chestret de Haneffe Léonie, épouse de Waha », in ELIANE GUBIN (dir.), *Dictionnaire des femmes belges*, *op. cit.*, p. 143-144.

de l'opposition à tout bilinguisme en Wallonie³⁶. Suite à ce congrès, Jules Destrée publia sa *Lettre au Roi* et naquit l'Assemblée wallonne, organe consultatif censé réfléchir à l'évolution de la structure de l'État³⁷.

Durant l'entre-deux-guerres, le Mouvement wallon est incontestablement une affaire d'hommes. Si sa composante sexuée presque exclusivement masculine fait partie intégrante du processus d'invisibilisation des dimensions genrées propre à la plupart des mouvements militants, ce phénomène doit, dans le cas présent, être revu à la lumière de plusieurs observations. En effet, alors que les statuts des groupes et associations composant le Mouvement wallon n'interdisaient ni l'adhésion, ni la présence des femmes, il n'en était pas moins investi, mené et pensé par les hommes³⁸.

Néanmoins, s'il répond à la question du manque d'implication de la population féminine par le rôle et le statut des femmes dans la société d'entre-deux-guerres, ce dernier constat est contestable selon certaines grilles d'analyse proposées dans le cadre des *gender studies*. En effet, le concept de genre appliqué au militantisme fait régulièrement les frais d'explications généralisantes et se limitant à un facteur pour expliquer l'absence de contingent féminin dans les mouvements militants. Ainsi, comme le soulignent Olivier Fillieule et Patricia Roux, « l'approche la plus répandue consiste à expliquer les inégalités de participation et de représentation par (...) « la » position des femmes sur le marché du travail ou dans la sphère domestique »³⁹. Pointant une tendance à

la généralisation des positions des deux sexes, cette dernière affirmation met en garde contre les conclusions essentiellement justifiées par un contexte englobant qui « paralyserait » et participerait ainsi au processus d'invisibilisation de la dimension genrée. En outre, loin de ne toucher que la population masculine, certains enjeux liés aux controverses linguistiques, parmi lesquels les questions culturelles, pesaient bien sur l'ensemble des Belges, y compris les femmes. Néanmoins, comme le soulignent notamment Chantal Kesteloot⁴⁰ pour le Mouvement wallon ou Machteld de Metsenaere, Michel Huyseune et Micheline Scheys pour le Vlaamse Beweging⁴¹, l'état de la recherche ne propose pas d'analyses scientifiques de la place des femmes dans ces questions. De plus, force est de constater que le militantisme et le genre ont uniquement fait l'objet d'études se concentrant sur les questions de parité et d'égalité « quantitative » entre les représentants masculins et féminins des mouvements sociaux⁴².

Les débats linguistiques, qui ne cessèrent d'agiter la scène publique dans les années 1920 et 1930, ne touchèrent-ils donc que les hommes ? Quelle était la place des femmes dans cette sphère militante wallonne ? Dans sa thèse de doctorat publiée, Chantal Kesteloot esquisse cette piste de réflexion par une question : « n'existait-il donc pas de sensibilité wallonne au féminin, ou s'exprimait-elle autrement ? »⁴³. L'affirmation de l'absence totale des femmes de tous les événements proposés par les associations wallonnes est d'emblée contredite par plusieurs indices, observables aussi bien dans leurs listes de membres – où la présence de cer-

36. CATHERINE LANNEAU, « Le congrès de 1912 », in PHILIPPE DESTATTE, CATHERINE LANNEAU, FABRICE MEURANT, *Jules Destrée : la lettre au roi, et au-delà, 1912-2012. Actes du colloque des 24 et 25 avril 2012*, Liège, Namur, 2013, p. 52-65 ; PAUL DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale : pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, 2008, p. 27.

37. PAUL DELFORGE, *L'Assemblée wallonne*, op. cit. ; PHILIPPE DESTATTE, CATHERINE LANNEAU, FABRICE MEURANT, *Jules Destrée : la lettre au roi*, op. cit., p. 66-84.

38. CHANTAL KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie*, op. cit., p. 15.

39. OLIVIER FILLIEULE, PATRICIA ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, op. cit., p. 13.

40. CHANTAL KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie*, op. cit., p. 15.

41. MACHTELD DE METSENAERE, MICHEL HUYSEUNE et MICHELINE SCHEYS, « Gewapend met het gewicht van het verleden : enige resultaten van de vrouwengeschiedenis in België », in GEORGES DUBY, MICHELLE PERROT, *Histoire des femmes, le vingtième siècle*, Amsterdam, 1993, p. 523-556.

42. OLIVIER FILLIEULE, LILIAN MATHIEU, PATRICIA ROUX, « Activism and gender hierarchies, introduction », in *Politix*, n°78, 2007, p. 17-12.

43. CHANTAL KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie*, op. cit., p. 15.

taines adhérentes était parfois mentionnée – que dans la presse d'action wallonne.

Tout d'abord, un fossé semble séparer le contexte politique et le rôle des femmes véhiculé par la société dès les débuts du XX^e siècle. De plus, les structures et les lieux de sociabilité rassemblant les militants régionaux (wallons comme flamands) n'étaient pas accueillants pour les femmes (tavernes et débits de boissons à ouverture tardive). Néanmoins, si la présence féminine n'était jamais mise en valeur dans les listes d'adhérents ou dans les comptes rendus fournis par la presse, le caractère familial de certaines activités (banquets, excursions, fêtes) semblait au contraire cibler les familles. Un indice supplémentaire est la nature de certaines annonces publicitaires vantant les mérites de la lingerie fine, de cosmétiques ou de prêt-à-porter pour dames présentes dans la presse d'action wallonne. Celui-ci témoigne de la prise en compte d'un contingent féminin, constituant une partie du lectorat⁴⁴.

Si elles assurent l'existence d'un sentiment wallon au féminin, cultivé et maintenu dans la sphère privée, ces observations préliminaires ne fournissent pas de réponse à la question des médias par lesquels ces femmes pouvaient accéder à ce champ de mobilisation.

L'Union des Femmes de Wallonie, une forme de mobilisation

Plaçant d'emblée l'UFW dans les sphères linguistique et socio-culturelle, le *Manifeste de lancement* la destine à toutes les femmes souhaitant prendre part à « l'admirable réveil wallon » suscité

par les événements de 1912⁴⁵. Cette prise de position directe et sans appel fait du groupement l'une des rares tentatives d'inclusion de femmes dans le champ de mobilisation du Mouvement wallon. Néanmoins, dans les faits, le profil militant des Femmes de Wallonie mit un certain temps à s'affirmer de manière précise.

L'UFW d'avant-guerre

En 1912, les actions et les textes engendrés par l'UFW tendaient surtout à la définir comme un soutien aux luttes menées par les militants wallons de l'époque. Par la même occasion, elle déclara s'adresser à « toutes les femmes qui pensent » et se revendiqua donc apolitique⁴⁶. Néanmoins, force est de constater que la majorité des membres qu'il a été possible d'identifier appartenaient à la bourgeoisie libérale⁴⁷. Le nombre d'adhérentes de la première forme de l'UFW demeure inconnu mais quelques sources font état d'une centaine de membres comptant des habitantes de Liège, de Bruxelles, de Tournai, de Namur, d'Anvers et de Bruges⁴⁸.

Jusqu'en 1914, l'UFW organisa plusieurs activités dont des cycles de conférences et des débats, qui vulgarisèrent des sujets variés. Passant de questions sociales telles que la préoccupation pour l'enfance culturellement et économiquement défavorisée à l'instruction et l'éducation des jeunes filles ou à l'apprentissage de métiers, ces prises de parole se voyaient stimulées par les incessants appels à contributions diffusés par le périodique. Aussi l'UFW reçut-elle quelques intervenants externes. Par exemple, en 1913, Suzanne Grunberg, avocate à la Cour d'Appel de Paris, présenta « La Condition de la Femme à travers les âges », tandis qu'Ernest Mahaim, professeur à l'Université de Liège, présenta « La Femme et la

44. *Idem*.

45. *Idem*.

46. *Idem*.

47. Pour n'en citer que quelques exemples, Léonie de Waha, Marguerite Horion-Delchef, Marie Defrêcheux (1855-1913), fille du poète Nicolas Defrêcheux et vice-présidente de l'UFW à sa création, Suzanne Stévar, épouse du docteur et professeur en Droit Ernest Mahaim, Laure Delchevalerie, sœur du journaliste et écrivain liégeois Charles Delchevalerie. Ces informations bibliographiques fragmentaires proviennent de la presse produite par l'UFW, source principale pour l'avant-guerre. Les sources ne permettent pas d'établir la biographie complète de ces membres.

48. Rapport de la Secrétaire (Marguerite Horion-Delchef), 24 mai 1919 (MVW, *Associations-UFW*, M39j, n°39798).

Question sociale» et que Marie-Louise Le Verrier, journaliste parisienne, présenta « Les Femmes écrivains dont les hommes parlent ». Bien que ces conférences se voient pour la plupart résumées dans les numéros du journal de l'UFW, il n'existe aucune mention du nombre exact de personnes qu'elles rassemblèrent, ni de la composition de ce public. D'autre part, l'UFW se montra sensibilisée à la question de la misère sociale et surtout infantile, à laquelle elle répondit via plusieurs œuvres philanthropiques, dont une mutualité, des cantines maternelles.

Principal relais annonçant et résumant ces activités, le *Bulletin de l'Union des Femmes de Wallonie* parut mensuellement puis bimensuellement de février 1913 à août 1914. L'UFW cessa officiellement ses activités et le tirage de son périodique dès l'invasion allemande. Néanmoins, elle affirma avoir poursuivi et même intensifié certaines de ses œuvres de bienfaisance sans l'autorisation de l'Occupant⁴⁹. Mettant en place un Atelier de Layettes fournissant des vêtements et différentes denrées aux enfants défavorisés, elle créa également l'œuvre des Dix jours, apportant une assistance matérielle et financière aux femmes en couches⁵⁰.

L'entre-deux-guerres, ou le développement de la prise de parole revendicative

L'UFW reprit une forme officielle dès la fin du conflit et accueillit plusieurs transformations, parmi lesquelles l'adhésion de nouveaux membres dont Emma Lambotte⁵¹, nommée vice-présidente. Bien que les sources ne permettent pas de connaître le nombre exact de membres de l'UFW dès 1920, un document fait état de 364 adhérents entre

1925 et 1926⁵². Répartis dans 51 villes ou localités, les foyers les plus actifs étaient respectivement Liège (234 membres), Bruxelles (36 membres), Ans, Esneux et Tilff (6 membres chacun)⁵³. Sur les 51 foyers, 42 faisaient partie de la Province de Liège, centre névralgique de l'UFW. Les autres se répartissaient entre les provinces du Hainaut, du Luxembourg, de Namur et du Brabant wallon. Néanmoins, selon les affirmations de Marguerite Horion-Delchef, bon nombre de ces adhérents demeuraient passifs : se contentant de verser leur cotisation mensuelle, la plupart des abonnés au périodique n'avaient en fait jamais eu de véritables contacts avec l'UFW⁵⁴.

Le bulletin de l'UFW reparut sous le nom de *La Femme wallonne* dès décembre 1920. Annonçant que son but principal ne serait plus de se limiter au compte rendu des activités mais bien de permettre la mention des succès académiques, artistiques et autres obtenus par les Wallonnes et de favoriser l'entre-aide et l'échange de services via un système d'annonces, le journal affirma donc d'emblée une identité plus forte que celle du *Bulletin* de l'avant-guerre. Reflet idéologique du groupement, il mit désormais en avant un militantisme combatif ne cantonnant plus les femmes dans le domaine culturel mais les faisant aussi accéder à la sphère publique. Parmi de nombreuses thématiques, il aborda les questions régionales, linguistiques et socio-économiques. Relayant les luttes menées par le Mouvement wallon tout en y soulignant l'importance de l'implication féminine, le périodique fournit des éléments de réponse à la question posée par Chantal Keseloot à propos de la place des femmes dans ce

49. Rapport de la Secrétaire, *op. cit.*

50. MICHELINE LIBON, « Union des Femmes de Wallonie (1912) », in *EMW*, t. III, p. 1546.

51. Emma Lambotte (1876-1963) : après son mariage avec le médecin Albin Lambotte, elle quitta Liège, région natale, pour Anvers en 1895. Là, elle se lia d'amitié avec le peintre James Ensor, qui la soutint dans sa démarche artistique et notamment dans la peinture, discipline qu'elle abandonna par la suite pour privilégier l'écriture. Dès 1913, elle intégra le comité de l'UFW. Entre 1921 et 1925, elle fit également partie de la délégation liégeoise présente à l'Assemblée wallonne. Elle entretint la rubrique culturelle de *La Femme wallonne* jusqu'en 1936. PAUL DELFORGE, « Emma Lambotte » in *EMW*, *op. cit.*, t. II, p. 914-915 ; « Emma Lambotte » in ELIANE GUBIN, *Dictionnaire des femmes belges*, *op. cit.*, p. 469.

52. Document sans titre (MVW, *Biographies*, « Farde DEW », 60.06057B).

53. Les autres foyers comptent chacun entre un et quatre membres. Correspondance entre M. Horion-Delchef et L. de Waha, 1925-1926 (MVW, *Biographies*, « Farde DEW », 60.06057B).

54. *Idem.*

champ de mobilisation. En effet, dès les premiers numéros, les rédactrices s'appliquèrent à dénoncer la passivité qu'impliquait l'entretien d'un « sentiment wallon au féminin » et encouragèrent un militantisme basé sur l'action, la prise de position publique, la reconnaissance des opinions et l'entraide féminine, indépendamment de la provenance régionale. Marguerite Horion-Delchef mettait son lectorat en garde :

« Jusqu'ici, les femmes de Wallonie ont été, en général, bonnes wallonnes par tradition et par sentiment. Ce n'est plus assez: elles doivent être combatives »⁵⁵; « [L'Union] devrait être une entraide pour nos sociétaires (...) répétons enfin que nous sommes loin de repousser les sœurs flamandes habitant la Wallonie et qui ne nourrissent, à notre égard, aucune animosité »⁵⁶.

Le premier terrain sur lequel elles firent se rejoindre militantisme wallon et féminisme fut celui de l'obtention du suffrage. En effet, tout en prétendant faire participer les femmes au débat régional, elles insistèrent sur l'importance des élections dans la question linguistique, en transformant ainsi le vote des femmes en arme au service du Mouvement wallon⁵⁷. En outre, comme preuve supplémentaire de la possibilité pour les femmes d'intégrer ce champ de mobilisation, le périodique proposa des comptes rendus des activités de l'Assemblée wallonne, auxquelles assistaient les principales chevilles ouvrières de l'UFW. Elles insistèrent également sur la sauvegarde, l'entretien et la valorisation de la culture et du folklore wallons à travers des billets consacrés à la littérature, aux arts plastiques ou au théâtre.

La question du suffrage féminin peut être considérée comme une amorce du tournant féministe pris par l'UFW et son périodique dès le milieu des années 1920. Favorisés par l'adhésion de Marie Delcourt⁵⁸, les principes du féminisme furent également adoptés par d'autres membres, dont Marguerite Horion-Delchef. Ainsi, à la nécessité d'implication féminine dans la vie publique à travers le militantisme wallon, succédèrent des revendications concernant la reconnaissance des femmes dans tous les domaines de la vie publique, l'accès des jeunes filles aux études supérieures, l'accès de la population féminine aux professions correspondant à leur diplôme, la libération des travailleuses de la domination patriarcale ou encore la nécessité de légaliser les conditions de travail féminin. En somme, à partir de 1929, les articles témoignant d'une idéologie féministe de plus en plus affirmée coexistèrent et prirent parfois le pas sur les débats inhérents aux problématiques régionales.

Ces questions furent évoquées à travers les conférences et les débats, qui traitèrent des sujets tels que la valorisation du patrimoine wallon sous toutes ses formes, l'art et la littérature, l'enfance mais également l'implication des femmes dans la vie publique et la condition féminine. Les conférences données par les membres de l'UFW semblèrent d'ailleurs susciter des débats débouchant parfois sur de véritables joutes verbales. En somme, ces prises de parole permirent aux Femmes wallonnes d'exprimer et de défendre leur point de vue au sein d'un espace où elles étaient écoutées et où elles pouvaient faire entendre leur voix, sans se heurter aux dictats du patriarcat ou être muselées par les impératifs liés à leur sexe.

55. *LFW*, juin 1922, n°3, p. 1.

56. *LFW*, décembre 1920, n°1, p. 2.

57. *LFW*, mai 1921, n°3, p. 1.

58. Marie Delcourt (1891-1979) : après un examen devant le Jury Central, elle entra en philologie à l'Université de Liège et devint docteur en 1919. Durant la Première Guerre, elle participa au service de renseignements de « La Dame blanche ». Dès le début de l'entre-deux-guerres, elle intégra l'UFW et s'investit dans *La Femme wallonne*. Elle obtint en 1922 le poste de professeur de grec à l'Institut des Demoiselles de Liège. Là, elle rencontra Alexis Curvers, qu'elle épousa en 1932. En parallèle, elle ouvrit un cours libre d'Histoire de l'Humanisme à l'Université de Liège. S'ajoutèrent à sa charge d'autres cours de littérature grecque et latine. Elle accéda à l'ordinariat en 1940. Elle collabora à des journaux tels que *La Meuse* ou *Combat* et fit également paraître des ouvrages concernant l'Antiquité grecque ou l'histoire de l'humanisme. Admise à l'éméritat, elle décéda en février 1979. ISABELLE SCHOPP, « Delcourt Marie », in ELIANE GUBIN (dir.), *Dictionnaire des femmes belges, op. cit.*, p. 170-171 ; ROLAND CRAHAY, « Delcourt Marie », in *Nouvelle biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 3, Bruxelles, p. 118-122.

Par ailleurs, l'UFW maintint son effort au niveau de la philanthropie. En 1919, les œuvres de bienfaisance de l'UFW étaient au nombre de quatre : la Mutualité maternelle, l'œuvre de la Layette, l'œuvre des Dix Jours et l'œuvre des Dots⁵⁹. Ces deux dernières ne furent presque pas mentionnées dans *La Femme wallonne*, ce qui laisse supposer qu'elles étaient profondément liées au contexte de reconstruction après la sortie de la guerre et qu'elles ne fonctionnèrent que pendant un court laps de temps. Alors qu'en 1921 la Mutualité maternelle comptait une centaine d'affiliés et permit ainsi d'aider financièrement sept mères dans le besoin⁶⁰, l'œuvre de la Layette demeura la plus prospère, en faisant don de plus d'une centaine de vêtements aux habitants touchés par l'inondation en région liégeoise de 1926⁶¹. Du reste, ces deux œuvres se maintinrent tout au long de l'entre-deux-guerres.

Le 3 novembre 1936, l'Assemblée générale des Femmes de Wallonie prit la décision de dissoudre l'UFW. Prenant congé de son lectorat, Marguerite Horion-Delchef donna plusieurs raisons à cet arrêt : « (...) nos sociétaires trouvent dans les multiples organes et journaux wallons de quoi continuer à s'intéresser aux problèmes qui nous ont préoccupés. Pour le féminisme, nous ne sommes point davantage en peine : nombreuses sont les sources auxquelles on peut puiser »⁶².

Semblant trahir un manque de résistance à la concurrence de plus en plus forte du point de vue médiatique dans l'entre-deux-guerres mais aussi un essoufflement progressif de certaines chevilles

ouvrières de l'UFW, Marguerite Horion-Delchef exprima également une certaine lassitude personnelle : « (...) un moment vient où, à force de lutter, on a un peu trop l'impression fatigante de se redire »⁶³.

L'UFW dès 1946

Une nouvelle UFW, se positionnant en héritière de son ancêtre de l'avant et de l'entre-deux-guerres, vit le jour en mai 1946 dans le cadre du Congrès national wallon, dont elle fut considérée comme un organe satellite⁶⁴. Dirigée par un comité entièrement renouvelé⁶⁵, elle prit la forme d'une association sans but lucratif⁶⁶. Elle réussit à mettre en place quelques activités ponctuelles (conférences, débats...) qui rencontrèrent de nombreuses difficultés en raison du manque de soutien et de subventions. Le premier numéro du périodique n'ayant suscité que peu d'enthousiasme, l'initiative ne fut pas poursuivie. Les sources révèlent que l'UFW eut de plus en plus de mal à se maintenir et qu'en invoquant diverses raisons d'ordre personnel, les membres qui la composaient se désistèrent les uns après les autres dès le milieu des années 1950. L'UFW de l'après-guerre n'annonça pas officiellement l'arrêt de ses activités, et le dernier document administratif produit par elle date de 1967⁶⁷.

II. Le militantisme wallon au prisme du genre : visions masculines, idées féminines

La confrontation entre les idées véhiculées par la société patriarcale de l'entre-deux-guerres et celles

59. Rapport de la Secrétaire, *op. cit.*, p. 5.

60. *LFW*, mai 1921, n°3, p. 3 (l'article relatant ces faits ne mentionne pas qui étaient les mères dans le besoin, ni comment l'UFW les choisit).

61. Selon l'article, les vêtements furent distribués à Liège, Seraing, Tilleur, Esneux-Ougrée-Sclessin, Kinkempois-Angleur, Nivelles, Flémalle (*LFW*, avril 1926, n°6-7, p. 8).

62. *LFW*, novembre-décembre 1936, n°7, p. 1.

63. *Idem.*

64. PAUL DELFORGE, « Union des Femmes de Wallonie (1945) », in *EMW*, *op. cit.*, t. III, p. 1565.

65. Parmi les membres, Paule Schreurs, présidente de l'UFW dès 1946 et épouse du militant wallon Fernand Schreurs ou encore Denise Truffaut, parente de Georges Truffaut (1901-1942).

66. « Statuts de l'Union des Femmes de Wallonie, mai 1946 » (Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Fonds Paule Schreurs, UFW, F0061 1/1).

67. Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Fonds Paule Schreurs, UFW, F0061 1/1.

LA FEMME WALLONNE



Couverture spéciale de "La Femme wallonne" réalisée par S. Gevaert en novembre-décembre 1930.

de l'UFW suscite le questionnement. En effet, le fossé entre l'idéologie de l'UFW et le conditionnement social auquel était soumise la population féminine est important. Quelles étaient les réactions des militants wallons vis-à-vis d'un groupement féminin manifestant la volonté de s'insérer dans leur champ de mobilisation? Les constats qu'ils formulaient à l'égard de l'implication des femmes dans la thématique régionale répondaient-ils à certaines attentes normatives genrées? Les Femmes de Wallonie, menées par Marguerite Horion-Delchef, subirent-elles la pression de ces attentes, ou réussirent-elles à accéder au militantisme et à faire entendre leur voix? Pour explorer ces pistes, les *gender studies* préconisent une approche via l'étude des rapports sociaux de sexes et soulignent la nécessité de transcender la séparation entre les statuts des hommes et des femmes pour privilégier une analyse se centrant sur les biais par lesquels les Femmes de Wallonie purent intégrer le champ du militantisme wallon⁶⁸. Étudiés au prisme de la presse régionale, les rapports sociaux de sexes seront donc évalués afin de cerner et de confronter les conditions dans lesquelles les militants reconnaissaient l'engagement féminin, l'idéologie de l'UFW et les actions pratiques qu'elle réussit à mener.

Visions de la féminité par les militants wallons

Véritable reflet des idéologies et des tendances inhérentes aux groupes composant le Mouvement wallon de l'entre-deux-guerres, la presse d'action et de culture wallonne offre une vue d'en-

semble des attentes normatives genrées vis-à-vis des femmes telles qu'elles étaient envisagées par les militants. Délimité sur la base de critères géographiques, chronologiques et relationnels (journaux militants parus en région liégeoise entre 1920 et 1936 ou que l'UFW mentionnait comme partenaires), le corpus de presse soumis à la présente analyse se compose des périodiques suivants: *La Barricade*, *L'Action wallonne*, *L'Opinion wallonne*, *Le Tocsin*, *La Défense wallonne*, *Wallonia* et *La Vie wallonne*⁶⁹. Une lecture analytique reprenant systématiquement les mentions des diverses figures féminines présentes dans les numéros parus dans les années de publication de *La Femme wallonne* a permis de mettre en lumière l'idéologie des militants wallons confrontés aux questions de genre et de circonscrire différentes composantes d'un « profil-type » féminin⁷⁰.

Questionnant la dimension féminine dans le Mouvement wallon, Chantal Kesteloot souligne un phénomène récurrent: « les sources – masculines – n'en soufflent mot, si ce n'est lorsqu'un militant perd sa mère, son épouse (...) »⁷¹. En se distanciant de l'aspect nécrologique que comporte ce constat, la première constante à relever a effectivement attiré au cadre familial et à la sphère privée, à travers lesquels les militants définissaient une première composante du profil des femmes gravitant dans la sphère wallonne. L'exaltation des figures de la mère, de l'épouse ou de la sœur semblaient destinées à susciter un sentiment de tendresse et de reconnaissance, selon eux comparable au patriotisme envers la Wallonie. Associant le sentiment amoureux à l'attachement pour leur région, certains auteurs utilisaient la personnification de la

68. OLIVIER FILLIEULE, PATRICIA ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, op. cit., p. 27-28.

69. *La Barricade* (1920 – 1932): organe de presse né de la fusion entre la Garde wallonne, la Jeune Garde wallonne fédéraliste et les Comités Jeunes Wallons; *L'Action wallonne* (1933-1940): organe de la Ligue wallonne de Liège; *L'Opinion wallonne* (1916 -1933): journal des tranchées fondé par Raymond Colleye; *Le Tocsin* (1930-1931): organe de presse non-officiel des Gardes wallonnes des communes liégeoises; *La Défense wallonne* (1913 – 1939): organe de presse de l'Assemblée wallonne; *Wallonia* (1893 – 1914): organe de la société « Les Amis de l'Art wallon »; *La Vie wallonne* (1920 – 1998).

70. Basée sur une analyse quantitative par catégories (création d'un thésaurus plaçant chaque article paru entre 1920 et 1936 dans des catégories/sous-catégories et permettant ainsi de mettre en lumière les thématiques dominantes, les contradictions et autres phénomènes internes au comité de rédaction), la méthodologie de l'analyse de presse et la bibliographie scientifique lui ayant servi de base font l'objet d'un développement au sein du mémoire de master (IRIS FLAGOTHIER, *La Femme wallonne (1920-1936)*, op. cit., p. 107-116).

71. CHANTAL KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie*, op. cit., p. 14.

Wallonie comme un moyen de susciter, de manière sous-jacente, le patriotisme.

« Je songe à vous, ce soir. (...) Lorsque l'homme veut se représenter fortement une idée ou un sentiment, il lui donne un visage qu'il puisse chérir. Vos traits pensifs et doux, c'est en eux que je chéris la Wallonie française »⁷².

Dépassant néanmoins ce qu'il est, au premier abord, possible de voir comme une figure poétique, l'emploi de personnifications féminines du terroir wallon entre, de manière intrinsèque, dans la construction de l'image des femmes et correspond à autant d'idéaux prônés par la société⁷³. Dans *La Barricade*, un anonyme, illustrant ce phénomène, écrit à une inconnue :

« Il faudrait que toutes celles à qui furent, comme à vous, départies la grâce, le charme et la tendre sagesse fussent, pour les Wallons, l'image du beau pour qui le devoir ordonne de lutter »⁷⁴.

Ce phénomène contribua à alimenter les idéaux de la mère ou de l'épouse, dont le rôle devait être celui d'un appui sentimental donnant aux hommes la force de défendre leurs opinions. Définie en filigrane, l'attitude des femmes semble ramenée au rôle sentimental et de réconfort, jugé presque biologique. De ce fait, les militants les assignaient avant tout à la dimension intime, et les envisageaient donc comme un prolongement et un soutien de leur propre engagement. Mettant en avant la délicatesse, la beauté physique et le caractère « inspirant », ces descriptions incluent de facto une certaine passivité et renforcent le caractère privé et la discrétion dans laquelle les femmes devaient maintenir leurs propres convictions.

De la même manière, la reconnaissance publique ou professionnelle des femmes semblait passer, aux yeux des militants wallons, par des filtres prédéfinis. Généralement issues de milieux socio-culturels nantis, les femmes faisant l'objet d'une validation gravitaient pour la plupart dans les sphères artistiques. Les chroniques d'art présentes dans les journaux soumis à l'analyse semblaient les lieux de reconnaissance par excellence de ces femmes, dont le patriotisme était évalué à travers leurs œuvres. Ce constat met au jour une autre composante du « profil-type » de celles dont l'implication wallonne était validée par les militants.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la plupart des femmes-artistes belges devaient leur formation à des cours privés et se cantonnaient dans des productions artistiques tout juste élevées au rang de loisirs demeurant dans la sphère familiale et supposées correspondre davantage à leur sexe⁷⁵. Le premier tiers du XX^e siècle signa l'entrée des femmes dans des genres variés de la peinture et de l'écriture, même si elles demeuraient encore marginalisées. Ce développement était lié à celui d'un enseignement secondaire public pour jeunes filles⁷⁶. Néanmoins, malgré cette diversification de leur profil, leur art tendit toujours à se conformer aux attentes et aux impératifs liés à leur sexe⁷⁷. Non négligeable, la reconnaissance qu'elles obtinrent à travers la presse eut néanmoins comme conséquence le cloisonnement de leurs œuvres dans la catégorie de « l'art féminin »⁷⁸.

Alors que *La Barricade* consacrait parfois des articles entiers à la critique littéraire de certaines publications féminines, *L'Action wallonne*, elle, fit de sa chronique artistique un lieu de valori-

72. *La Barricade*, février 1923, n°2, p. 2.

73. SUZANNE VAN ROKEGHEM, JEANNE VERCHEVAL-VERVOORT, JACQUELINE AUBENAS, *Femmes dans l'histoire de Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, 2006, p. 52-53.

74. *La Barricade*, février 1923, n°2, p. 2.

75. NADINE PLATEAU, « Art et féminisme : le malentendu ? » in *Sextant*, n°11, 1999, p. 30 ; VANESSA GEMIS, « Femmes et champ littéraire en Belgique francophone (1880-1940) », in *Sociétés contemporaines*, n° 78, 2010, p. 15.

76. ALEXIA CREUSEN, *Femmes artistes en Belgique : XIX^e et début XX^e siècle*, Paris, 2007, p. 20.

77. NADINE PLATEAU, « Art et féminisme : le malentendu ? », *op. cit.*, p. 26-27.

78. Impliquant une appréciation systématiquement basée sur un tempérament supposément lié à leur sexe et non sur la qualité artistique de leurs travaux, cette catégorisation incitait donc à une certaine dévalorisation des œuvres produites par des femmes, suscitée par les nombreuses considérations genrées qu'elle contenait. ALEXIA CREUSEN, *Femmes artistes*, *op. cit.*

sation des femmes peignant ou versifiant leur appartenance à la Wallonie. Il en alla de même pour *Wallonia*, qui consacra une rubrique aux publications féminines contemporaines. À travers le recensement des œuvres produites par des femmes, ces chroniques brossent également un panorama des critères exigés pour proclamer leur réussite artistique et sociale. Tout d'abord, ne semblaient appréciées que les œuvres centrées sur la thématique de la famille, mêlée à un patriotisme mesuré. Ensuite, s'ils valorisaient l'intelligence, la virtuosité et la vivacité d'esprit des artistes masculins, le champ lexical utilisé pour décrire leurs homologues féminines laisse quant à lui transparaître une série d'adjectifs parmi lesquels les plus fréquents (« exquis », « doux », « délicat ») étaient à la fois jugés propres à leurs travaux et à leur fonction biologique.

Ainsi est-ce sans doute pour cette raison que les militants wallons passèrent sous silence l'implication de Marguerite Horion-Delchef ou d'Emma Lambotte à l'Assemblée wallonne et leur désir de prendre part aux débats portant sur le fédéralisme ou la question du bilinguisme en Wallonie. S'ils reconnurent à peine l'engagement de la première, ils oublièrent celui de la seconde au profit de l'exaltation de ses travaux artistiques, dont le succès s'expliquait selon eux presque exclusivement par son statut de mère. Louant cette fonction biologique qui lui permettait de trouver l'inspiration et le talent, les critiques qu'elle reçut n'eurent de cesse de ramener, malgré leurs éloges, son travail à la sphère privée et à une forme de loisir. Ainsi, alors que les lettres du poète wallon et critique d'art Laurent Tailhade font référence à son travail en le qualifiant d'« amusement du pastel et des panneaux »⁷⁹ et affirmant que « ce besoin de représenter vos émotions par des images sensibles a fait naître vos *petits* poèmes »⁸⁰, les feuilles wallonnes qualifiant l'un de ses recueils de « char-

mant » et de « précieux » donnent la touche finale à une description l'incluant pleinement dans la définition de l'art féminin. Sans renier sa volonté d'engagement militant, il est vrai que les travaux artistiques d'Emma Lambotte demeurèrent centrés sur l'enfance. En soumettant elle-même ses créations littéraires à des caractéristiques sexuellement définies, elle se conformait aux critères de légitimité sociale attribués aux femmes et captait donc un capital éthique lui permettant d'asseoir son statut de femme-écrivain⁸¹.

Enfin, l'engagement philanthropique des femmes était également valorisé et encouragé par les militants. Suggérant une continuité entre la sphère privée et l'engagement public, cette composante inclut le registre émotionnel, les caractéristiques maternelles ou le besoin d'équilibre dans les attentes normatives genrées et valorise la mobilisation féminine auprès des populations défavorisées, dans les mouvements pour la paix ou encore dans les questions d'équilibre environnemental et sanitaire.

Ainsi les militants renvoyaient systématiquement les femmes au registre familial, assignaient leur rôle au maintien de l'équilibre au quotidien et les orientaient, par extension, vers les préoccupations privées voire ménagères. Chacune de ces thématiques était sous-tendue par un phénomène commun : la logique de la responsabilisation des populations féminines vis-à-vis de la santé de leur famille et de leurs enfants, et donc du maintien du confort domestique et de l'équilibre global, à apparenter à l'essence-même de la maternité⁸².

Les quelques articles qui parurent dans la presse d'action wallonne après le décès des principales chevilles ouvrières de l'UFW achevèrent de démontrer ce cloisonnement du rôle des femmes par les militants. Résumant leur parcours à leurs

79. Lettre de L. Tailhade à E. Lambotte, 31 janvier 1911 (Archives et Musée de la littérature, *ML*, 2793/125).

80. Lettre de L. Tailhade à E. Lambotte, 11 août 1910, (*AML*, *ML*, 2793/100).

81. VANESSA GEMIS, « Femmes et champ littéraire en Belgique francophone, *op. cit.*, p. 26.

82. ALBAN JACQUEMART, « Engagement militant », in CATHERINE ACHIN, LAURE BERENI, *Dictionnaire genre & science politique*, Paris, 2013, p. 215-226

œuvres artistiques et ramenant leur militantisme à un « attachement » à leur terroir, ils firent prévaloir l'aspect culturel de leur engagement, passant sous silence le reste de leurs idéaux. Sans effacer totalement l'aspect politique de leur vie, ils l'apparentèrent néanmoins à leur filiation, expliquant leurs idées militantes par celles de leurs maris ou ancêtres. Exemples les plus frappants de ce phénomène, les articles publiés dans les journaux militants à l'annonce du décès de Léonie de Waha en 1926, expliquèrent ses idées par sa filiation avec le révolutionnaire liégeois de Chestret de Haneffe, et ne mentionnèrent que très peu son engagement en faveur de l'enseignement féminin ou ses œuvres⁸³. Cette filiation fut-elle à l'origine de son entrée à l'Assemblée wallonne; les militants l'accueillirent-ils pour son engagement dans les polémiques régionales, ou en tant que descendante du sénateur libéral et révolutionnaire liégeois? Cette seconde hypothèse reste la plus probable.

Du reste, le corpus de presse n'approfondit pas la thématique de la prise de parole des femmes dans la sphère publique, et notamment politique. Alors que bon nombre de rédacteurs semblèrent passer ce sujet sous silence, quelques figures plus radicales n'hésitèrent pas à dresser des femmes un portrait stéréotypé, visant à décrédibiliser leur engagement et à justifier leur absence des débats publics. Pour n'en donner qu'un exemple, un article d'André Demeuse, contributeur à *La Barricade*, s'opposa violemment à l'obtention du suffrage féminin aux élections provinciales. Mettant en garde son lectorat, il affirma notamment que cela entraînerait le renforcement des clivages, à la fois entre Wallons et Flamands et entre libéraux et catholiques. Les femmes favoriseraient naturellement ces derniers puisque selon lui, les curés avaient une influence prédominante dans leur vie et que leurs votes iraient au parti catholique:

« Certes, le vote des femmes est un facteur éminent de perfectionnement social: il porte dans ses

flancs l'assainissement moral et le pacifisme, mais il faut reconnaître qu'à un Etat biscornu comme le nôtre ne peuvent convenir que des remises appropriées. Le vote des femmes en Belgique accroît le déséquilibre wallon-flamand et hâte l'asservissement de la Wallonie. Il importe donc que les Wallons le repoussent »⁸⁴.

Faisant de l'opposition au suffrage féminin l'une des caractéristiques du militantisme wallon, il ne fut ni cautionné, ni réprouvé par les autres rédacteurs. Sans véritablement décrédibiliser la mobilisation des femmes dans la sphère wallonne, les militants maintinrent une dynamique d'exclusion sur la base de critères genrés: elles devaient correspondre aux idéaux patriarcaux, non pas pour accéder à des fonctions publiques mais bien pour être reconnues et exister à proprement parler. Alors que les combats féministes étaient totalement ignorés, les composantes du « profil-type féminin » furent portées au rang de vertus permettant aux femmes d'effleurer, du bout du doigt, la sphère militante wallonne.

Enfin, il est capital de mentionner que des constats similaires peuvent être dressés pour l'implication des femmes au sein du Mouvement flamand. Faisant se rejoindre les Mouvements wallon et flamand, ces traits communs - la glorification du statut « naturel » de mère et d'épouse, le maintien du rôle traditionnel des femmes au foyer œuvrant, dans l'ombre des militants, à la préservation et à la transmission de la culture et du patrimoine régional, la personnification de la nation sous les traits d'une mère aimante et fidèle - engendrèrent également, du côté flamand, la création de groupements militants féminins⁸⁵. De plus, les premiers groupements flamands en faveur d'une implication active des femmes dans les sphères militantes se constituèrent également à partir du début du XX^e siècle. D'essence féministe, de composition bourgeoise, se réclamant apolitiques selon leurs propres mots,

83. *La Défense wallonne*, 25 juillet 1926, n°22, p. 2.

84. *La Barricade*, mai 1924, n°15, p. 9.

85. MAARTEN VAN GINDERACHTER, 'Dragen en baren willen we', *op. cit.*, p. 536-540.

des groupes tels que le Vlaamsche Landsbond voor Katholieke Meisjes (1918-1928) ou le Vlaamsche Landsbond voor Rooms-Katholieke Vrouwen en Meisjes (1928-1937) cherchèrent également leur place dans les questions régionales et linguistiques flamandes de l'entre-deux-guerres, alors exclusivement masculines⁸⁶. Portant des revendications régionales et linguistiques en faveur de l'essor de la langue et de la culture flamande dans le nord du pays, les combats menés par les Flamandes possèdent pourtant des points communs avec ceux de l'UFW. Parmi eux, notons les débats en faveur de l'obtention du droit de vote des femmes, considéré comme une arme qui permettrait aux femmes de s'exprimer dans la sphère publique, ou en faveur d'un enseignement pour jeunes filles égal à celui des garçons⁸⁷. En somme, il existerait donc une chronologie commune et une convergence entre la prise de parole féminine revendicative dans les mouvements régionaux d'entre-deux-guerres. On constate des similarités dans la conception du rôle des femmes envisagé par le Mouvement wallon et par le Vlaasme Beweging. En effet, bien qu'à la différence des Wallons, les militants flamands soulignent l'importance du rôle des femmes dans les questions régionales, ils affirmèrent également que le rôle du contingent féminin n'était pas de s'exprimer dans la sphère publique, mais bien d'entretenir le sentiment régional flamand dans les foyers. Tout comme les Wallonnes, les éventuelles militantes flamandes étaient donc *de facto* renvoyées à la sphère familiale et domestique⁸⁸. Cette thématique nécessiterait, du reste, une étude à part entière.

Concilier le féminisme et le militantisme wallon

Dès 1920, l'UFW prôna l'intégration active des femmes au champ de mobilisation généré par le Mouvement wallon. Elle développa sa propre

idéologie, croisant la question linguistique et le féminisme et les faisant se justifier à travers une caisse de résonance commune. Rejoignant directement la question des biais par lesquels les femmes accédèrent au militantisme, ce croisement innovant se trouve au cœur des raisons d'existence de l'UFW.

Au départ liées par leurs origines socio-économiques communes, par leur sensibilité à la thématique wallonne et par les nombreuses discriminations sexuées et auxquelles elles furent confrontées, les chevilles ouvrières de l'UFW se rassemblèrent autour d'un élément : la conscientisation des limites systématiquement imposées aux femmes dans les domaines publics. S'il leur était permis d'acquérir une reconnaissance et un statut dans certaines sphères, le fait qu'elles finissaient inévitablement par buter contre des obstacles sociaux cristallisa leur mécontentement. La construction de ce qu'elles considèrent comme un espace de parole libre de toutes contraintes sexuées leur permit à la fois de tisser et de revendiquer des liens entre les thématiques féminines et wallonnes (en résonance avec une problématique d'actualité), et d'exprimer leur besoin de reconnaissance en tant que citoyennes à part entière. C'est donc précisément à partir d'un questionnement sur les raisons pour lesquelles les femmes se voyaient exclues du débat régional qu'elles lièrent les questions linguistiques et leurs droits à l'expression publique.

Si le thésaurus thématique réalisé sur la base du recensement de tous les textes parus dans *La Femme wallonne* ne fait état que de 3,7% d'articles consacrés aux idéologies féministes, les billets liant les questions féminines au Mouvement wallon traduisent, quant à eux, une sensibilisation et un intérêt croissant pour l'insertion des questions de genre dans le concept de militantisme⁸⁹. Faisant l'objet d'articles ponctuels et, dès

86. NELE BRACKE, « VROUW », in *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging Online* (page consultée le 30 mars 2020).

87. Idem.

88. Idem.

89. IRIS FLAGOTHIER, *La Femme wallonne (1920-1936)*, op. cit., p. 207-247.

1929, d'une rubrique tenue par Marie Delcourt, les débats concernant l'obtention du suffrage féminin étaient étroitement liés à d'autres questions, parmi lesquelles la nécessité pour les jeunes filles d'accéder aux études universitaires et aux carrières scientifiques. Sans prétendre déconstruire la structure familiale traditionnelle, elles abordèrent la question de la répartition sexuée des tâches en déplorant notamment que la tenue du ménage incombe naturellement aux femmes et que les charges domestiques supposément liées à leur sexe les obligent à sacrifier « des besoins intellectuels, artistiques ou sociaux voire même politiques »⁹⁰. S'ils ne proposèrent pas de véritables solutions à ce qu'elles qualifièrent d'esclavage domestique⁹¹, ces propos faisaient écho aux remises en cause des stéréotypes véhiculés par les cours d'enseignement domestique pour jeunes filles ou des « métiers traditionnels féminins », qui enseignaient aux filles des tâches sexuellement définies.

En outre, l'individualisme est, malgré l'apparent esprit sororal prôné par les membres, l'un des traits identitaires principaux de l'UFW. En effet, à la volonté des membres de s'insérer dans les questions régionales succéda rapidement l'envie d'un engagement plus actif au sein du Mouvement wallon à titre personnel. D'ailleurs, Marguerite Horion-Delchef, Léonie de Waha et Emma Lambotte furent les rares figures féminines présentes à l'Assemblée wallonne. Bien que leur rôle y demeurât minime et que leur présence fût à peine citée dans les comptes rendus de la presse d'action wallonne, elles marquèrent, de cette manière, leur envie de jouer un véritable rôle, au-delà du « profil-type féminin » valorisé par les militants.

Si cette idéologie oscillant entre féminisme, militantisme régional et individualisme représente le cœur de la construction identitaire de l'UFW, le corpus de sources laisse transparaître un autre phénomène : la mise en pratique semblait suivre les principes idéologiques avec beaucoup de difficultés et les aboutissements demeuraient du reste assez rares⁹². En effet, le nombre d'activités auxquelles l'UFW participa et d'actions qu'elle parvint à mettre sur pied sont minimes. Les noms du groupement ou de ses membres ne figurent que rarement au sein des listes d'adhérents de groupes plus influents tels que la Porte ouverte, le Conseil national des Femmes belges ou même la Fédération belge des Femmes universitaires et ce, malgré leur rayonnement durant l'entre-deux-guerres⁹³. De la même manière, alors que Marguerite Horion-Delchef manifesta, dans sa correspondance, une proximité avec les œuvres de la Croix-Rouge ou encore avec les idéaux du libéralisme⁹⁴, aucune trace de sa participation n'a été repérée dans les listes de membres de la première⁹⁵ ou dans celles de groupes tels que la Fédération nationale des Femmes libérales, pourtant active dans les années 1930⁹⁶.

D'autre part, l'UFW mit sur pied des œuvres philanthropiques, organisa aussi des événements festifs, la plupart centrés sur l'enfance et tint des cycles de conférences, où chacune pouvait s'exprimer et ouvrir le débat sur le sujet de son choix⁹⁷. Néanmoins, ces activités ne semblèrent jamais croiser celles d'autres groupes féminins et de plus, l'UFW ne réussit pas à organiser des événements à caractère militant permettant aux femmes d'intégrer les diverses organisations faisant pleinement partie du Mouvement wallon.

90. LFW, mars-avril 1929, n°2, p. 4.

91. *Idem*.

92. Collections du MVW, *Associations (ligues U-Z)*, Farde « Union des Femmes de Wallonie ».

93. Mundaneum, *Fonds Léonie la Fontaine*, Fardes « Croix-Rouge de Belgique » 01, « Fédération des Femmes belges diplômées des Universités » 04, *Fonds du CNFB*, Farde « Open Door international » 57, 01, Farde « belge/nationaux » 56, Farde « Groupement belge de la Porte ouverte »; Carhif, *Fonds du CNFB*, *Fonds du CIF*.

94. Hoover Institution, *F. Marguerite Jacobs-Pauwels papers*, Box/Folder 2, n°13.

95. Mundaneum, *Papiers Léonie La Fontaine 01*, Croix-Rouge de Belgique, Farde « Croix-Rouge ».

96. Carhif, *Fédération nationale des Femmes libérales*, 425; Carhif, *Solidarité – Groupement social féminin libéral*, Fardes 1-7; Mundaneum, *Papiers Léonie La Fontaine 54*, Farde « Politique - Fédération nationale des Femmes libérales ».

97. IRIS FLAGOTHIER, *La Femme wallonne*, op. cit., p. 149-178.

Ce fossé entre l'idéologie et les réalisations pratiques s'explique notamment par un phénomène : elles ne semblèrent, malgré le caractère novateur de leurs réflexions sur le statut des femmes, pas réellement dépasser la notion des rôles sexués telle que définie par les militants wallons et imposée par la société patriarcale. Était-ce par timidité, par crainte d'être accusées de féminisme – alors négativement connoté car assimilé par l'opinion publique aux mouvements de suffragettes – ou par manque d'influence et de poids ? Rien n'est moins sûr. Néanmoins, force est de constater que l'idéologie féministe affirmée ne semblait pas toujours faire l'unanimité au sein de l'UFW et que certaines revendications furent contredites par une partie des membres, dont Emma Lambotte, qui affirma notamment dans un court billet que le suffrage féminin n'améliorerait pas l'équilibre politique belge⁹⁸.

De plus, certains éléments laissent penser que les Femmes de Wallonie ne parvinrent jamais à s'émanciper réellement de leur rôle de « mères et épouses de militants wallons ». En effet, des documents administratifs ou du périodique semble se détacher un élément commun : les différentes formules employées vis-à-vis du patronyme des membres, et plus précisément, de l'utilisation de leur nom ou de celui de leur mari. Pour ne citer que quelques exemples, on retrouve des mentions de « Mme Auguste Buisseret »⁹⁹, « Mme Fernand Mallieux »¹⁰⁰, « Mme J.-M. Remouchamps »¹⁰¹, mais également « Mme Xavier Neujean »¹⁰² ou

« Mme Edmond Schoonbroodt »¹⁰³. Ces mentions permettent un premier constat : la plupart des adhérentes de l'UFW étaient les épouses de militants ou de personnalités politiques wallonnes. Il semble donc que ces militants constituèrent le premier vecteur par lequel leurs femmes furent sensibilisées, et qui les poussa à s'engager dans des œuvres à connotation wallonne tout en cantonnant leur propre rôle à celui de soutien émotionnel et en maintenant leur engagement dans la sphère privée. Cependant, l'observation de l'utilisation de ces patronymes entraîne un second constat : la mention du nom complet du mari n'était pas commune à l'ensemble des Femmes de Wallonie. Alors que certains prénoms étaient combinés au patronyme de l'époux (« Emma Lambotte »), d'autres voyaient leur propre nom de famille couplé à celui de leur mari (« Marguerite Horion-Delchef ») tandis que d'autres, plus rares, conservaient leur nom de jeune fille dans sa totalité (« Marie Delcourt »). Bien que les contextes de l'entre-deux et de l'après-guerre favorisent certains types de dénominations pour les femmes mariées, une conclusion s'impose : certaines personnalités semblaient avant tout citées pour le retentissement que leur nom causait, tandis que d'autres se voyaient définies par l'identité de leur mari, au patronyme connu dans la vie politique, dans le Mouvement wallon ou dans le monde culturel¹⁰⁴. S'écartant ainsi de la question du rôle émotionnel des femmes, le choix d'évoquer le patronyme complet du mari précédé d'un « Mme » semble donc, selon une hypothèse, effectué uniquement

98. *LFW*, octobre 1924, n°9, p. 3.

99. Auguste Buisseret (1888-1965) devint avocat et militant wallon dès 1913. Il fut également directeur du journal *La Barricade* et participa à la création de la Ligue d'Action wallonne de Liège durant l'entre-deux-guerres (PAUL DELFORGE, « Buisseret Auguste », in *EMW, op. cit.*, t. I, p. 736).

100. Fernand Mallieux (1872-1934) fit partie de la Ligue d'Action wallonne de Liège, de l'Assemblée wallonne et occupa les postes d'échevin de la Ville de Liège, de président de l'Association des condamnés politiques et de vice-président de la Cour des Dommages de Guerre (PAUL DELFORGE, « Mallieux Fernand », in *EMW, op. cit.*, t. II, p. 1066).

101. Joseph-Maurice Remouchamps (1877-1939) fut l'un des membres fondateurs puis le secrétaire général de l'Assemblée wallonne durant l'entre-deux-guerres. Il fut également le directeur du Musée de la Vie wallonne. (MAURICE PIRON, « Joseph-Maurice Remouchamps », in *Biographie nationale*, 1979-1980, t. 41, col. 688-691).

102. Durant l'entre-deux-guerres, Xavier Neujean (1865-1940) fut bourgmestre de la ville de Liège, Ministre des Chemins de fer, Marine, Poste et Télégraphes puis Ministre d'Etat. Il compta également parmi les fondateurs de l'Assemblée wallonne (SOPHIE JAMINON, « Xavier Neujean », in *EMW, op. cit.*, t. I, p. 1171-1172).

103. Plus connu sous le pseudonyme de Rodolphe de Warsage, Edmond Schoonbroodt (1876-1940) était auteur et militant wallon (ALAIN COLIGNON, PAUL DELFORGE, « Edmond Schoonbroodt », in *EMW, op. cit.*, t. III, p. 1465-1466).

104. Toute volonté des membres de l'UFW d'être dénommées de ces façons au sein du périodique demeure totalement inconnue.

pour les épouses d'hommes dont le nom contribue à donner du cachet à l'UFW. *A contrario*, les rédactrices choisirent de maintenir certains noms de jeune fille en raison du crédit que la présence de telles personnalités amenait à l'UFW. Ainsi, Marie Delcourt demeura citée comme telle dans le journal et il n'est, du reste, pas certain que son nom aurait conservé les mêmes connotations féministes et militantes si les Femmes de Wallonie s'étaient mises à l'appeler « Mme Curvers ».

Une militante wallonne : le cas de Marguerite Horion-Delchef

Au milieu des années 1920, l'UFW regroupait 364 membres¹⁰⁵. En raison de cette faible influence, la rédaction, la publication de *La Femme wallonne* et le fonctionnement de l'UFW semblaient dépendre d'une poignée de rédactrices. Parmi elles, Marguerite Horion-Delchef fut la contributrice la plus active avec un peu plus de 160 articles et autres billets publiés¹⁰⁶. S'y ajoutent de nombreux billets anonymes. Si elle ne signa que 14,7% des articles de *La Femme wallonne*, son identité stylistique très reconnaissable permet de lui attribuer la plupart des textes anonymes du périodique¹⁰⁷, ainsi que les billets signés sous les initiales « F.W », soit « Femme wallonne ». Faisant littéralement tourner, parfois à elle seule, les lourdes machines de l'organisation de la vie du groupe et intervenant massivement dans le processus de rédaction du journal, elle peut en être considérée comme la véritable cheville ouvrière.

Outre le rôle de déclencheur des événements de 1912, ses engagements féministes furent suscités par les difficultés sociales auxquelles elle se heurta. Après des humanités classiques en un an, qu'elle qualifia elle-même de « galopade infi-

niment périlleuse et nuisible »¹⁰⁸, et un passage devant le Jury Central, elle obtint un doctorat à l'Université de Liège. Elle y connut un parcours semé d'embûches et teinté d'un isolement dû à sa féminité. En 1953, elle relata d'ailleurs :

« Certains professeurs me regardaient avec un brin de curiosité mêlée d'un soupçon de sympathie, d'autres ne manifestaient rien. Un seul me considéra comme un serpent et, de parti pris, s'opposa, dès mon premier examen, à ce que j'eusse un grade »¹⁰⁹.

L'idéologie féministe franche qu'elle acquit au fil des années découla de cette première immersion dans un monde essentiellement masculin. Forte de son succès à l'Université et de son statut de première femme à avoir obtenu un diplôme de philologie, elle fut d'emblée imprégnée par les débats autour des questions linguistiques et manifesta l'envie de faire également entendre sa voix au sein des revendications wallonnes. L'UFW et *La Femme wallonne* permirent à Marguerite Horion-Delchef de développer ses opinions en faveur d'un féminisme égalitaire conférant aux femmes les mêmes droits, mais également les mêmes devoirs que les hommes. Profondément influencée par le féminisme international, elle exploita les questions féminines d'actualité au sein du périodique. Faisant de l'obtention du suffrage féminin son cheval de bataille, elle l'apparenta à sa propre volonté de prendre part à la vie publique et souligna que « certaines mettraient volontiers un bulletin dans l'urne, non pour la beauté et l'agrément que comporte ce geste auguste, mais dans l'espoir d'envoyer aux assemblées des gens qui tâchent d'améliorer leur sort »¹¹⁰.

C'est à travers ce féminisme résolument égalitaire qu'elle percevait les questions linguistiques. En effet, selon un principe d'équivalence entre les

105. LFW, octobre 1924, n°9, p. 3.

106. IRIS FLAGOTHIER, *La Femme wallonne, op. cit.*, p. 108-110.

107. Ces derniers représentaient plus de la moitié du journal.

108. *Marche romane*, 1964, XVII, n°3, p. 149.

109. *Idem*.

110. LFW, mars-avril 1929, n°2, p. 2.

opinions régionales, socio-politiques ou culturelles émises par les femmes et les hommes, elle n'hésita pas à souligner l'importance d'aboutir à une égalité des rapports sociaux de sexes dans ces domaines. Ainsi, face aux propos ampoulés formulés par les observateurs masculins à propos de l'UFW – propos qu'elle qualifia elle-même de « mièvreries » -, elle maintint la rigueur du principe d'égalité des sexes, y compris devant la critique et affirma notamment qu'« (...) il serait supérieurement ridicule de vouloir discuter avec les hommes, tout en réclamant fleurs, encens et sourires approbateurs parce qu'on est femme »¹¹¹.

Considérant son entrée à l'Assemblée wallonne en 1919 comme une opportunité d'établir un dialogue inter-sexes dans le champ de mobilisation des questions régionales, elle y représenta l'arrondissement d'Arion-Marche-Bastogne. Si l'Assemblée fut à ses yeux une nouvelle tribune lui permettant d'exposer ses opinions à une sphère militante masculine, son implication y fut de courte durée. En effet, sous l'influence d'une frange séparatiste menée par Jules Destrée, elle démissionna en 1923¹¹². Sans donner les réelles raisons de cet acte, elle se contenta d'affirmer qu'elle avait quitté l'Assemblée « dont l'atmosphère sans cordialité ni fraternité devenait intolérable »¹¹³. Néanmoins, en raison de l'influence de son fils Paul Horion, elle fut toujours autorisée à assister à certaines séances, voire à y faire de brèves interventions, dont *La Barricade* fit plusieurs mentions. Ainsi, en 1928, elle y donna une communication soulignant notamment la nécessité pour les femmes de retourner à un patriotisme actif et non purement symbolique, et dans lequel la plupart s'étaient, selon elles, enlisées¹¹⁴. Dans le prolongement de cette idée, elle affirma d'ailleurs que son devoir

était de sensibiliser les femmes à leur nécessaire engagement et d'ainsi « remuer un peu l'apathie de certaines encroûtées »¹¹⁵.

Cependant, ce rôle paraissait particulièrement difficile à assumer. L'analyse de la correspondance qu'elle entretenait avec Marguerite Jacobs-Pauwels entre 1923 et 1944 révèle une partie des difficultés internes rencontrées par l'UFW, ses limites et surtout la peur constante d'un « endormissement »¹¹⁶ des membres. De manière générale, elle déploirait également l'absence de soutien et le manque de relais de la part des journaux liégeois, qu'elle qualifiait de « mauvaise volonté »¹¹⁷. Le manque de portée du groupe tend à expliquer la mauvaise réception de l'UFW par l'opinion publique. À ce sujet, Marguerite Horion-Delchef écrivit en 1923 : « L'U.F.W. jouit d'une sorte de sympathie indifférente (...) il n'existe point de société où les cotisations rentrent mieux. C'est cela qui nous permet de durer, mais demander à notre public un effort qui aille au-delà, c'est inutile »¹¹⁸.

Profondément indignée par le manque d'implication, voire la frivolité avec laquelle certaines adhérentes participaient aux activités de l'UFW et leur incompréhension vis-à-vis de la nécessité d'émancipation, Marguerite Horion-Delchef sembla trouver dans *La Barricade* un exutoire à sa déception. À partir de 1923, elle y proposa une chronique mettant en scène plusieurs personnages fictifs, généralement des mères de famille bourgeoises, auxquels elle s'adressait à travers un discours à consonance patriotique et moralisatrice. Globalement, elle fustigea les erreurs ou l'étroitesse d'esprit de ces personnages excessifs, aux comportements burlesques teintés de préciosité, d'oisiveté et sans nul doute inspirés des

111. LFW, mai-juin 1929, n°3, p. 4.

112. PAUL DELFORGE, *L'Assemblée wallonne*, op. cit., p. 202-217.

113. Lettre de M. Horion-Delchef à M. Jacobs-Pauwels, 20 août 1923, Spa (Hoover Institution, *F. Marguerite Jacobs-Pauwels papers*, Box/Folder 2, n°13).

114. *La Barricade*, septembre 1928, n°61, p. 160-161.

115. Lettre de M. Horion-Delchef à M. Jacobs-Pauwels, 23 avril 1926, Liège (HI, op. cit.).

116. Lettre de M. Horion-Delchef à M. Jacobs-Pauwels, 23 avril 1926, Liège (HI, op. cit.).

117. Lettre de M. Horion-Delchef à M. Jacobs-Pauwels, 16 janvier 1929, s. l. (HI, op. cit.).

118. Lettre de M. Horion-Delchef à M. Jacobs-Pauwels, 20 août 1923, Spa (HI, op. cit.).

femmes qu'elle côtoyait au sein de l'UFW. Du reste, les sujets abordés en filigrane gravitaient autour des questions régionales, soulignant les erreurs des femmes vis-à-vis de la politique et dénonçant leur inintérêt pour la question wallonne¹¹⁹. En somme, si cette tribune lui permit d'adopter un ton qu'elle ne pouvait se permettre d'avoir dans *La Femme wallonne* sous peine de perdre ses lectrices, elle sembla faire de sa chronique dans *La Barricade* un espace de rédaction libre qu'elle investit précisément en 1923, année à laquelle elle quitta sa tribune à l'Assemblée wallonne. Cette dernière implication doit donc être comprise comme le reflet de l'essence-même de son idéologie et de son engagement, et qu'elle aurait sans doute souhaité transmettre aux femmes comme aux hommes, membres de l'UFW ou militants de l'Assemblée wallonne.

III. Quelques éléments de conclusion

Erigés comme de véritables preuves de la possibilité d'implication des femmes dans le Mouvement wallon, l'UFW et son périodique tendent à expliquer les liens tissés entre ces deux aspects en se centrant sur une interrogation pouvant être synthétisée comme suit : pourquoi le champ de mobilisation du Mouvement wallon serait-il exclusivement réservé aux hommes puisque ses enjeux touchaient également les femmes ? Aussi, quelle place les militants régionaux étaient-ils prêts à laisser à des groupements tels que l'UFW ?

L'étude du corpus de presse d'action wallonne alimente la description des attentes normatives genrées et des vecteurs d'implication par lesquels les femmes pouvaient prendre part au militantisme régional. Composants intégrant un « profil-type féminin » idéalisé et valorisé par les militants wallons comme flamands, ces biais cantonnent la population féminine à une place sexuellement définie, conforme aux schémas préétablis par les hommes et donc intrinsèquement liée à leur propre

rôle. Délimitant l'implication féminine comme un prolongement privé, familial et sentimental de leur propre engagement, les militants proposent une définition des femmes par et à travers leur masculinité. Pour le cas de l'UFW, comme l'a montré l'implication de Marguerite Horion-Delchef dans *La Barricade*, les quelques Femmes wallonnes qui firent publiquement entendre leur voix dans la sphère militante masculine n'y parvinrent qu'avec l'appui d'un homme, ici Paul Horion, qui souhaite certainement valoriser sa mère, figure féminine par excellence.

Concernant le cas de l'UFW, s'il permet de lever le voile sur une part importante des rapports sociaux de sexes au sein de ce champ de mobilisation, le croisement de ces deux visions est éclairé par l'étude des réalisations pratiques du groupement. En effet, l'idéologie ouvertement militante prônée par les Femmes de Wallonie n'aboutit pas à la mise en place d'actions revendicatives mettant leur parole au centre du débat. Le recensement des activités réalisées par l'UFW révèle que si son idéologie fut ouvertement militante et revendicative, sa mise en pratique tendit davantage à se conformer aux carcans imposés par la société et par les militants.

Appliquée au champ de mobilisation du Mouvement wallon, la valeur transcendante des concepts de genre et de rapports sociaux de sexes pousse néanmoins à dépasser la question des moyens par lesquels les femmes accédaient au militantisme pour aborder une autre facette de l'identité des Femmes de Wallonie, cristallisée autour de Marguerite Horion-Delchef. Ayant porté le groupement parfois à elle seule, cette dernière peut en effet être considérée comme le symbole de la volonté féminine de briser les carcans afin d'accéder à la parole de manière générale. Étudié à travers le prisme du genre, son militantisme révèle un enjeu, dépassant la conciliation entre le Mouvement wallon et les revendications féministes. Sous-tendant la structure idéologique de l'UFW, l'objectif réel était de les considérer comme deux

119. *La Barricade*, septembre-octobre 1923, n°8, p. 1.

facettes d'une seule et même question, celle de la prise de parole des femmes dans l'espace public. En effet, force est de constater que les luttes menées par les Femmes de Wallonie semblèrent avant tout se diriger contre un oppresseur à l'identité quasi-généralisée et dont la nature et le contexte variaient selon les cas. Qu'il s'agisse du militant flamand ou du patriarcat, les Femmes de Wallonie souhaitaient donc avant tout se libérer de l'oppression qui les muselait et limitait volontairement leur droit à la parole ou à l'implication dans la vie publique. Comme Marguerite Horion-Delchef l'avait compris, elles avaient besoin d'une tribune pour mettre en place cette lutte. Érigé comme un espace d'expression *ad hoc*, *La Femme wallonne* facilitait aussi la liberté de parole, en permettant de diffuser cette idéologie par la voie de la presse.

En somme, même si l'UFW milita en faveur de l'émancipation féminine, son faible contingent, son rayonnement géographique limité et les contradictions internes au groupe révèlent qu'elle n'était pas encore prête à porter le réel poids de l'idéologie qu'elle soutenait. En pratique, la plupart des Femmes de Wallonie demeuraient paralysées par des images idéalisées et des carcans répondant à des stéréotypes sexués dont elles n'arrivaient pas encore à se défaire. Néanmoins, l'existence-même de l'UFW souligne le potentiel émancipateur de l'engagement féminin sur le long terme. En effet, elle doit surtout être considérée comme l'amorce d'un processus militant et d'une prise de parole féminine. En ce sens, elle prépara le terrain pour les mouvements féminins des décennies suivantes.

Iris Flagothier est titulaire d'un master en Histoire contemporaine et d'un master complémentaire en Muséologie. Elle mène un projet de thèse de doctorat consacré à la place des questions de genre dans les musées belges. Elle a participé à la monographie "Léonie de Waha, de l'Institut à l'Athénée : Racines de Modernités" (AWaP Patrimoine, 2020).

